



SEANCE DU BUREAU

22 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, **le 22 octobre**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 29 septembre 2021 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides
2. Demande de subvention au Département de la Charente - projet de plantation de haie et verger à Vilotte Neuve, annule et remplace la délibération Del2025_125
3. Mise en place d'un programme de sorties pour manifestations sportives
4. Aides aux associations
5. Individualisation des aides à l'achat d'un VAE
6. Individualisation des aides au classement des hébergements touristiques
7. Individualisation des aides à la labellisation Accueil Vélo

Contrôle du quorum

Présents : Benoît SAVY, Jean Luc DEDIEU, Michèle TERRADE, Éric PINAUD, Jean Noël DUPRE, Jean Marie TRAPATEAU, Nathalie LANDREVIE, Benoît GAGNADOUR, Philippe BOUYAT, Manuel DESVERGNE.

Excusé : Sandrine PRECIGOUT

1. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides Del2025_153

Vu les délibérations Del2024_042 et 2024_195 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat,

Vu les dossiers de paiement réglés par l'ANAH à ce jour et les ajustements nécessaires à réaliser pour en respecter les montants :

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL à verser
XXXX	XXXX	SAULGOND	Rénovation énergétique	40 630,45 €	2 000,00 €
XXXX	XXXX	VIEUX RUFFEC	Ma prime Adapt	5 017,21 €	800,00 €
XXXX	XXXX	MAZEROLLES	Rénovation énergétique	48 958,00 €	1 500,00 €
XXXX	XXXX	BENEST	Ma prime Adapt	11 369,04 €	800,00 €

XXXX	XXXX	CHAMPAGNE MOUTON	Ma prime Adapt	2 441,96 €	800,00 €
XXXX	XXXX	PRESSIGNAC	Ma prime Adapt	15 407,54 €	800,00 €
XXXX	XXXX	VIEUX RUFFEC	Ma prime Adapt	4 701,64 €	800,00 €
XXXX	XXXX	CHABANAIS	Ma prime Adapt	9 736,00 €	800,00 €

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **ACCEPTE** de mandater les aides comme décrit ci-avant pour un total de 8 300 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	----	--------------------	--	--------------------	--

2. Demande de subvention au Département de la Charente - projet de plantation de haie et verger à Vilotte Neuve, annule et remplace la délibération Del2025_125

Del2025_154

La communauté de communes de Charente Limousine finalise actuellement l'élaboration de sa stratégie bocagère au côté des communes et acteurs locaux avec l'assistance du CEREMA. Cette stratégie a pour vocation la mise en place et l'animation d'un plan d'actions (2025 – 2030) visant à préserver et restaurer le maillage bocager et les enjeux associés tels que la biodiversité et l'adaptation du territoire au réchauffement climatique.

A ce titre, la communauté de communes de Charente Limousine envisage, avec l'assistance du CETEF, la plantation de 1020 ml de haies champêtres dont 63 arbres de hauts jets et la création d'un verger conservatoire sur le site de Vilotte neuve à Lésignac-Durand ; site situé dans le périmètre de l'ENS de Mas Chaban qui abrite nos services techniques et chantier d'insertion. Au-delà de l'exemplarité, le projet s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée par le Département et le CETEF avec la réalisation de plantations autour du lac. La collectivité souhaite également inscrire le projet de plantation dans le dispositif Haie'Cole.

Pour financer le projet, la communauté de communes sollicite le Département dans le cadre du dispositif « schéma des espaces naturels – Plantation de haies et des arbres » actualisé.

Le plan de financement (en HT) est établi comme suit :

DEPENSES	Montant (HT)	RECETTES PREVISIONNELLES	Montant (HT)
Dépenses d'investissement		Recettes prévisionnelles	
<i>prestation services (amo)</i>	2 000,00 €		
<i>implantation</i>	10 339,75 €	Département 16	9 052,00 €
<i>paillage</i>	2 295,00 €		
<i>fourniture/équipement</i>	3 989,86 €	Autofinancement	9 572,61 €
TOTAL	18 624,61 €		18 624,61 €

Nous sollicitons une subvention de 9 052 € sur le HT.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **VALIDE** le dépôt de la demande de subvention auprès du Département de la Charente telle que présentée ;
- **VALIDE** le plan de financement de la demande de subvention ;
- **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à celle-ci.

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

3. Mise en place d'un programme de sorties pour manifestations sportives

Del2025_155

Vu le PeDT,

Vu la Convention Territoriale Globale de Charente Limousine,

En lien avec la compétence Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes souhaite mettre en place un programme permettant d'assister à plusieurs événements sportifs, visant à promouvoir le sport et les clubs locaux, en faveur des jeunes de 11 à 17 ans.

Il vous est ainsi proposé de procéder à l'acquisition de places pour les événements décrits ci-dessous, sachant que le nombre de jeunes par rencontre sportive sera limité à 8. L'inscription pour participer aux différentes manifestations sportives sera à effectuer auprès de la communauté de communes.

CSP - ASVEL (Basket) Limoges	NOVEMBRE [15]
ASPVB – NARBONNE (Volley) Poitiers	JANVIER [10]
ASSJ/ROC – BERGERAC (Handball) Saint Junien	FEVRIER [28]
ANGOULEME – Olympique SAUMUR (Football-N2) Angoulême	MARS [21]
LH87 – PARIS (Handball) Limoges	AVRIL [17]
UBB - ASM (Rugby) Bordeaux	JUIN [6-7]

Il vous est proposé de mettre en place les grilles tarifaires présentées ci-dessous, le tarif proposé variant selon la nature de la rencontre (match professionnel ou match amateur). Le tarif comprenant le ticket d'entrée, le transport et l'encadrement assuré par la communauté de communes :

Pour la présence à un match amateur :

Montant QF	tarif
0 à 500	2.00 €
500 à 1000	3.00 €
1000 à 1500	4.00 €
Plus de 1500	5.00 €

Pour la présence à un match professionnel :

Montant QF	tarif
0 à 500	5.00 €
500 à 1000	7.00 €
1000 à 1500	8.00 €
Plus de 1500	10.00 €

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

VALIDE le programme présenté ci-avant,

VALIDE la grille tarifaire présentée ci-avant,

AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

4. Aides aux associations

Del2025_156

Il convient de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2025 à l'association suivante :

- Centre socio-culturel du Confolentais (spectacle "Les fables ? c'est pas moi c'est Jean") : 500€

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **DECIDE** d'octroyer la subvention présentée ci-avant ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

5. Individualisation des aides à l'achat d'un VAE

Del2025_157

Vu la délibération du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à l'achat de VAE pour les habitants du territoire et sous conditions de ressources.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est fixée entre 100 et 1000€ en fonction du ratio fiscal du foyer et du type d'équipement concerné.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique suivantes :

Bénéficiaire	Commune de résidence	Aide allouée
XXXX	Brigueuil	80€
XXXX	Turgon	180€

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **APPROUVE** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes d'aide à l'achat d'un VAE
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

6. Individualisation des aides au classement des hébergements touristiques

Del2025_158

Vu la délibération 2025_067 du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide au classement des hébergements touristiques.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide au classement des hébergements touristiques dans le but de qualifier l'offre touristique du territoire.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est limitée à 50% du coût du classement plafonné à 100€ par hébergement classé.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide au classement suivantes :

Bénéficiaire	Établissement	Commune de résidence	Aide allouée
XXXX	Domaine de LONGEVILLE	ESSE	90€
XXXX	Refuge du JARDINIER	ABZAC	100€
XXXX	Village Vacances de Manot (18 hébergements)	MANOT	950.40€

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes présentées ci-avant au titre des demandes d'aide au classement des hébergements touristiques
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

7. Individualisation des aides à la labellisation Accueil Vélo

Del2025_159

Vu la délibération Del2025_068 du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à la labellisation Accueil Vélo des hébergeurs touristiques du territoire.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à la labellisation Accueil Vélo des hébergeurs touristiques du territoire, et ce, dans l'objectif de qualifier et d'adapter l'offre d'hébergement en fonction des besoins des cyclotouristes, nombreux sur le territoire. Le dispositif permet la prise en charge de 80% du montant du coût de la labellisation, plafonnée à 160€.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide à la labellisation Accueil Vélo suivantes :

Bénéficiaire	Etablissement	Commune de résidence	Aide allouée
XXXX	Villa TAGIBAO	LESTERPS	160€
XXXX COURDENT	Domaine de LONGEVILLE	ESSE	160€
XXXX	Eco-Glamping Au Pré fleuri	LE LINDOIS	160€
XXXX	Ecologis de Chantegrolle	CHAMPAGNE-MOUTON	160€

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **APPROUVE** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre de l'aide à la labellisation ACCUEIL VELO
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	10	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--